

Intitulé :	Code :
MEDIATEUR SOCIAL	Code ROAME
Appellations : Animateur social	

Photo

CONDITIONS GENERALES

DEFINITION :

Le(la) médiateur(trice) social est un(e) travailleur social chargé de concevoir et de mener une action préventive ou réparatrice des conflits dans les espaces publics. Il(elle) intervient sur les situations de dysfonctionnement social. Il(elle) régule les conflits par le dialogue et propose des solutions. Il(elle) participe aussi à la mise en œuvre des partenariats internes ou externes et au fonctionnement de la structure dans laquelle il(elle) travaille. Il(elle) conçoit des actions de communication et de promotion des activités d'animation sociale.

Le(la) médiateur(trice) social conçoit et conduit des actions visant à créer ou à réparer le lien social, prévenir et régler les conflits entre les organisations et les personnes ou entre les personnes elles-mêmes.

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

Le métier de médiateur(trice) social s'exerce souvent au sein des villages. Pour cette raison il(elle) est amené à se déplacer très régulièrement.

Les conditions d'exercice diffèrent en fonction du public et de la structure dans laquelle il(elle) travaille. Le(la) médiateur(trice) social agit au sein d'une équipe dans le cadre du projet d'établissement proposé par la structure. Il(elle) peut aussi travailler pour des collectivités locales et territoriales. La présence du(de la) médiateur(trice) social dans les entreprises d'exploitation forestière devient même une exigence dans le cadre de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

Le(la) médiateur(trice) social peut dépendre hiérarchiquement du directeur de site, du responsable certification, ou de l'aménagiste.

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Le métier de médiateur(trice) social est très diversifié. Selon le poste occupé et les niveaux d'autonomie et de responsabilité confiés, le(la) médiateur(trice) social peut-être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (ex : CAP d'agent de prévention et de médiation) ; soit d'un titre professionnel de niveau 5 (ex : agent de médiation, informations, services) ou soit encore de niveau 6 (ex : licence professionnelle en animation sociale). De préférence, il est souhaitable qu'il(elle) soit originaire des concessions dans laquelle l'entreprise mène ses activités.

COMPETENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- | | |
|---|---|
| ✓ Connaissance de la législation forestière | ✓ Techniques de communication et techniques d'écoute et de la relation à la personne ou à la communauté |
| ✓ Connaissance de la convention d'aménagement et de transformation validée | ✓ Techniques de prévention et de médiation en cas de conflits |
| ✓ Connaissance de la législation du travail | ✓ Maîtrise de l'environnement socio-culturel |
| ✓ Connaissance des caractéristiques socio-culturelles des communautés locales | |
| ✓ Notions de psychologie et de sociologie | |

Compétences associées

- ✓ Gestion de projet
- ✓ Techniques d'animation d'équipe
- ✓ Connaissance de l'outil informatique
- ✓ Capacité rédactionnelle

Capacités liées à l'emploi

- ✓ Capacité à créer et à développer des relations interpersonnelles
- ✓ Aptitude à intervenir dans des situations conflictuelles avec impartialité
- ✓ Capacité d'analyse, d'objectivité et de distanciation
- ✓ Capacité de travailler en référence aux lois et règlements
- ✓ Capacité d'empathie et de sens de l'écoute
- ✓ Bonne résistance physique et nerveuse

CONDITIONS SPECIFIQUES :

Intitulé :	Code :
MEDIATEUR SOCIAL	Code ROAME
Appellations : Animateur social	

Photo

Activités spécifiques	Conditions particulières du travail	Lieux d'exercice
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer par une démarche de médiation à la résolution des situations conflictuelles ✓ Participer à l'organisation de manifestations événementielles ✓ Conseiller un interlocuteur dans des démarches administratives ✓ Identifier des problèmes ou risques sur un secteur géographique et proposer des solutions individuelles ou collectives ✓ Réaliser des activités support à la médiation et en effectuer le suivi ✓ Coordonner l'activité d'une équipe ✓ Planifier et organiser les modalités d'intervention de médiation sociale sur un lieu défini ✓ Etablir des contacts avec les communautés locales et promouvoir les initiatives de réunions de concertation ou de consultation. ✓ Analyser la situation et les besoins de la personne ou de la communauté locale. ✓ Identifier les motifs de tension, les dysfonctionnements, les dégradations, les risques de conflits. ✓ Concevoir les mesures de régulation. ✓ Proposer des axes d'évolution. ✓ Réaliser un suivi d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déplacements très réguliers dans des villages et zones rurales avec parfois un court séjour sur place ou dans une petite ville proche ✓ Exposé à des situations parfois très tendues avec en face de personnes très remontées, voir agressives 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entreprise d'exploitation forestière ✓ Collectivité locale ou territoriale ✓ Consultant indépendant ✓ Associations et ONG